

République française

Département de Seine-et-Marne

## COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 09 avril 2024

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 02/04/2024

Présents : 6

*L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ*

Votants: 6

**Présents :** Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY, Nathalie LE COHU

**Représentés:**

**Excusés:** Eloi BOUILLARD, Marie-Claire ROQUES

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Maxime DE AMORIN

### Objet: REMBOURSEMENT DES FRAIS QU'UN ADJOINT A AVANCÉS POUR LA MAIRIE - DE\_2024\_014

M. le Maire explique que l'abonnement de l'antivirus arrivait à son terme et qu'il était nécessaire de le renouveler. Seul un paiement par carte bancaire était possible.

M. Jean-Pierre BLETARD a donc payé avec sa carte bancaire cet antivirus. M. le Maire propose donc au conseil de rembourser M. Jean-Pierre BLÉTARD.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

De rembourser M. Jean-Pierre BLÉTARD pour le montant avancé soit 69,99 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Maxime DE AMORIN



Le maire

Achille HOURDÉ

